

FREDON LANGUEDOC ROUSSILLON

8 Rue des cigales
Les Garrigues
34990 JUVIGNAC

Courriel : fredon.lr@orange.fr

Dossier suivi par : Jean GOZÉ, Maddalena AVOLIO

Tél. : 04.67.75.64.48
Fax : 04.67.75.80.52

Réf. : Intrants 2017

LES JARDINS DE SAINT SERNIN
M. RAYNAUD Sébastien

14 Hameau de Saint Sernin
31290 VILLENouvelle

Objet : Plan de surveillance résidus de pesticides

Monsieur,

Un plan de surveillance relatif à la contamination des fruits et légumes par des résidus de produits phytopharmaceutiques a été réalisé dans votre établissement le 24/08/2017, par M. Jean GOZÉ et Mlle Maddalena AVOLIO, de la FREDON-LR.

Lors de cette visite, ont été prélevés, sur votre exploitation agricole, des échantillons de légumes (poivrons, aubergines).

Je vous prie de trouver ci-joint le résultat d'analyse correspondant à ces échantillons.

Pour information, ceux-ci sont conforme à la réglementation. En effet, les teneurs en résidus des pesticides recherchés sont inférieures à la limite maximale de résidus autorisée (L.M.R.), et aucune substance active non autorisée n'a été détectée.

Vous pouvez, pour toute information complémentaire, prendre contact avec M. Jean GOZÉ et Mlle Maddalena AVOLIO.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur de la FREDON,

Philippe TIXIER-MALICORNE
P-o Nicolas ANDRE



FREDON LR : OVS
Les Garrigues - 8, rue des Cigales
34990 JUVIGNAC
Tél. 04 67 75 64 48
www.fredonlr.com

-PJ : résultats d'analyses N° MON-2017-3989 ; MON-2017-3990

Références réglementaires :

- Code rural : articles L.253-1 à L.254-2 ;
- Règlement (CE) n°396/2005.



FREDON LR



Courrier d'accompagnement Rapport d'Inspection Conforme

Date de première validation :
10/04/2015
Date de mise à jour : 23/11/2015
Version : V.2
Nombre de Page(s) : 1

OXALIS
14 Chemin de Saint-Sernin
31290 VILLENOUVELLE

Dossier suivi par : Nicolas ANDRE, responsable technique
Tél : 04.67.75.64.48

Courriel : andre.fredonlr@orange.fr

Objet : Inspection phytosanitaire de votre établissement / Occitanie

Ref : MA/2017-12-01-7

Date : 01/12/2017

Références réglementaires :

- Code Rural et de la Pêche Maritime, notamment les articles L251-12 à L251-20 ; D251-3-1 ; D251-6 à R251-10 ;
- Arrêté du 24 mai 2006 relatif aux exigences sanitaires des végétaux, produits végétaux et autres objets, notamment l'article 9.

Madame, Monsieur

Dans le cadre de la réglementation phytosanitaire, une inspection a été réalisée au sein de votre établissement le 21/09/2017, par M. Jean GOZE, inspecteur à la FREDON Languedoc Roussillon dans le cadre d'une mission de service public déléguée par la DRAAF (Service Régional de l'Alimentation du Languedoc Roussillon). Vous trouverez joint à ce courrier le rapport d'inspection s'y rapportant.

Au vu des points inspectés, détaillés dans le rapport d'inspection cité ci-dessus, cette inspection phytosanitaire a permis de conclure à la **conformité globale de votre établissement** vis-à-vis de la réglementation en vigueur.

Je reste à votre disposition pour répondre à vos observations éventuelles ainsi qu'à toute demande d'information complémentaire, et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur mes salutations distinguées.

Le Directeur de la FREDON Languedoc Roussillon

M. Philippe TIXIER-MALICORNE

P-o N. ANDRE

Pièce(s) jointe(s): Rapports d'inspection n° 17-095707 ; 17-095711 ; 17-095719


FREDON LR : OVS
Les Garrigues - 8, rue des Cigales
34990 JUVIGNAC
Tél. 04 67 75 64 48
www.fredonlr.com